

Quels sont les critères de fixation des montants tirés ?

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4627 - Mercredi 14 novembre 2018 - Prix : 10 DA

Micro-entreprises Ansej en difficulté
Un nouvel échéancier
de remboursement mais
pas d'effacement

Page 24

Les frappes israéliennes se poursuivent

L'Etat terroriste s'attaque à nouveau à Ghaza

Page 2

L'impatience grandissante des Américains

Par Mohamed Habili

Les Américains, mais également les Britanniques, et à un degré moindre les autres puissances occidentales, se font de plus en pressants avec l'Arabie saoudite pour l'amener à mettre fin à la guerre au Yémen dans le délai imparti, correspondant à la fin de novembre. Quand cela lui a été signifié par les Américains, et sur un ton qui à ce moment restait amical, c'était au début du mois, un mois après l'assassinat de Jamal Khashoggi, qui a eu lieu le 2 octobre, une date qui n'est pas près d'être oubliée, il lui restait alors une marge de manœuvre d'une trentaine de jours. Elle n'a rien trouvé de mieux à faire que de lancer une grande offensive sur Hodeïda, dans l'intention évidente d'en chasser les Houthis, et bien sûr afin d'être en position de force dans les négociations à venir. Ce n'était pas précisément ce qui était attendue d'elle. Mais enfin, semblait-on se dire, si elle et sa coalition étaient capables d'emporter en un mois une décision qui était restée hors de leur atteinte pendant si longtemps, pourquoi pas ? Les Houthis sont après tout des amis des Iraniens, donc à ce titre nos ennemis, avaient l'air de se dire les Occidentaux. Si les Saoudiens sont capables de leur reprendre Hodeïda en si peu de temps, pour sûr, eux-mêmes ne s'en plaindront pas. Mais deux semaines sont déjà passées sur les quatre qui leur ont été accordées, et toujours pas le résultat escompté.

Suite en page 3

Le patron du FLN se désolidarise de Louh, un fidèle parmi les fidèles au Président

Ould Abbès, expert en retournement de veste...



PH/E. Soraya/J.A.

La perspective des présidentielles, et non pas des élections sénatoriales comme le prétend Ould Abbès, semble être l'espace idoine où tous les coups sont permis. [Lire page 2](#)

Annoncées dans une conférence de presse tenue à Dubai
Les perspectives économiques de l'Algérie au vert, selon le FMI

Page 3

Musée national d'art moderne contemporain d'Alger
Le patrimoine pictural à l'honneur

Page 13

Le patron du FLN se désolidarise de Louh, un fidèle parmi les fidèles au Président

Ould Abbès, expert en retournement de veste...

■ La perspective des présidentielles, et non pas des élections sénatoriales comme le prétend Ould Abbès, semble être l'espace idoine où tous les coups sont permis.

Par Nadjib Stambouli

Hier, le vieux chef du vieux parti a démontré encore une fois qu'il maîtrise parfaitement la pratique préférée des opportunistes, le retournement de veste. Cette fois-ci, il n'a rien trouvé de mieux à faire pour étaler son savoir-faire en la matière, que de voler au secours de celui qu'il ne rate pas une occasion de pourfendre, Ahmed Ouyahia. En se démarquant clairement des déclarations de Tayeb Louh, ministre de la Justice, sur le passé peu glorieux de Ouyahia sur l'emprisonnement des cadres mais aussi sur un effacement récent par Bouteflika d'une de ses propositions de taxer les documents biométriques, il ajoute au trouble qui règne dans une situation politique générale pas très claire. En disant : «Les propos du ministre de la Justice n'engagent en rien le FLN», qu'il «a agi en tant que ministre et non comme militant du FLN», et en insistant sur le fait que «le FLN n'est pas du tout concerné par cette histoire», il se désolidarise d'un des cadres de son propre parti, au nom d'une prétendue

neutralité, élément inconnu dans les mœurs partisanes. Si personne ne demandait à Ould Abbès de prendre fait et cause pour la position de Louh, donc de le soutenir, ne serait-ce que par solidarité partisane, il aurait pu, dans le doute, s'abstenir de faire des déclarations sur le sujet. Au contraire, il lui a carrément tourné le dos ce qui, à l'évidence, revient à s'aligner sur Ouyahia et, partant, à cautionner son passé peu avouable dénoncé par Louh. Dénoncé et, rappelons-le, assumé, puisque le ministre de la Justice a démenti publiquement toute demande d'excuses de ses propos tenus à Oran. Notons que dans l'autre camp, celui du RND, il a été observé l'attitude inverse, les figures du parti ayant fait corps autour de leur chef, pourtant en situation indéfendable. Ce qui est insensé, bien que ce mot soit toujours indiqué quand on évoque Ould Abbès, c'est qu'il opte pour l'amalgame et le noyage du poisson dans l'eau en lavant les mains de son parti, sur une affaire que personne n'a cherché à intégrer dans les querelles partisanes. Quelle mouche a piqué Ould Abbès pour s'aven-



PH. Soraya J. A.

turer sur ce terrain glissant et stérile de renier une personnalité

importante et influente de son parti et, partant, d'effectuer une

reddition en bonne et due forme en faveur de son frère-ennemi du RND, surtout dans le versant le moins avouable de la carrière politique de ce dernier ? Les observateurs et analystes iraient chercher du côté des rivalités et des luttes intra-partisanes au sein du FLN ou des manœuvres de coulisses sur fond d'échéances électorales à venir, mais ce serait peine perdue. La vérité, et c'est ce qui est affligeant, c'est que Ould Abbès sort au grand jour les pulsions subjectives qui l'animent dans tous ses choix politiques et ici, c'est une remontée d'une haine viscérale qu'il voue à Tayeb Louh, haine qui date de la période où ce dernier était ministre du Travail, entre 2002 et 2013 et Ould Abbès détenait le portefeuille voisin de la Solidarité et de l'Emploi.

Oui, des considérations personnelles qui dictent les choix des dirigeants de notre Algérie, voilà à quoi nous sommes réduits. Plutôt à quoi nous réduisent des experts en acrobaties et en constance politique de girouette, à l'image de Djamel Ould Abbès...

N. S.

Les frappes israéliennes se poursuivent

L'Etat terroriste s'attaque à nouveau à Ghaza

Plusieurs centaines de roquettes et d'obus ont été tirées par le Hamas et les groupes armés palestiniens. L'aviation israélienne a riposté en menant une centaine de raids sur des sites militaires et des infrastructures gouvernementales. Des morts et des blessés sont à déplorer des deux côtés. Les violences ont gagné en intensité lundi dans la bande de Ghaza, avec la riposte de l'aviation israélienne suite au tir de dizaines de roquettes depuis l'enclave palestinienne. Un Palestinien a été tué hier dans la bande de Ghaza par une frappe israélienne, portant à six le nombre de Palestiniens tués en moins de 24 heures par les tirs israéliens, a indiqué le ministère ghazaoui de la Santé. Le ministère a identifié le Palestinien comme Mossaab Houss, 20 ans. Un Palestinien a été tué plus tôt mardi dans la bande de Ghaza par une frappe israélienne. La

bande de Ghaza a résonné toute la nuit des frappes israéliennes qui ont réduit à l'état de ruine des bâtiments de plusieurs étages et les bureaux d'un service de sécurité. Depuis le 30 mars dernier, plus de 217 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens depuis le début des «Marches du retour», dans l'est de la Bande de Ghaza et d'autres dans des raids de l'aviation israélienne. Aussi, l'aviation de l'occupant israélien a détruit lundi soir le bâtiment d'Al-Aqsa TV, la chaîne du mouvement de résistance palestinien Hamas dans la bande de Ghaza, ont rapporté des médias. Les frappes israéliennes ont été précédées par l'envoi de dispositifs non explosifs ou de faible puissance. La chaîne, disparue provisoirement des écrans après l'attaque, a ensuite annoncé sur Twitter reprendre sa diffusion d'un lieu non précisé, «après la destruction (de son) siège par les appa-

reils israéliens». L'armée d'occupation israélienne a justifié la destruction des locaux de la chaîne par les tirs de roquettes et de mortier palestiniens essayés par Israël depuis dimanche soir et dont elle tient le Hamas pour responsable en tant que force gouvernante dans l'enclave. Par ailleurs, le chef de la Commission palestinienne des Affaires des prisonniers et ex-prisonniers, Kadri Abu Bakr, a qualifié lundi la situation de l'état de santé des détenus incarcérés dans les prisons israéliennes de «difficile et tragique». Critiquant le silence de la communauté internationale sur les crimes commis par l'administration pénitentiaire contre les détenus palestiniens qui se trouvent dans les prisons israéliennes, Abu Bakr, cité par l'agence de presse palestinienne Wafa, s'est désolé du «manque de volonté» internationale pour faire pression sur les forces de l'occupation

pour le respect des droits des détenus, notamment les malades qui manquent de traitements nécessaires. «Beaucoup d'entre eux (détenus) souffrent de maladies graves comme le cancer, la paralysie, les problèmes cardiaques», a affirmé le responsable. La déclaration a été faite lors de sa visite en compagnie d'une délégation de la Commission rendue à la prisonnière libérée Rania Jabarín à Ramallah, souffrant de tumeurs au niveau du foie, de la mâchoire et du sein, «en raison de la politique de la négligence médicale délibérée pendant ses cinq ans et demi de détention». Kadri Abu Bakr a noté aussi que «parmi les détenus, dont le nombre augmente considérablement, une certaine souffre de maladies graves ou chroniques et ont besoin d'un traitement sérieux». La délégation s'est également déplacée vers l'hôpital de Ramallah pour rendre visi-

te à la camera-woman de l'agence Wafa, Jihad Nakhla, âgée de 45 ans, atteinte d'un cancer du cerveau. Mercredi, la Commission a dénoncé la dégradation continue de l'état de santé des prisonniers palestiniens atteints de tous types confondus de pathologies et des blessés se trouvant au niveau d'une clinique d'une prison israélienne. Plus de 1 500 prisonniers malades souffrent de maladies chroniques sans victimes de négligence médicale dans les prisons de l'occupation, selon le Club des Prisonniers Palestiniens. Début juin dernier, des responsables palestiniens, avaient appelé les institutions internationales à enquêter sur la politique de négligence médicale pratiquée par l'administration pénitentiaire de l'occupant israélien à l'encontre des détenus palestiniens malades.

Meriem Benchaouia/Agences

Renouvellement du registre du commerce

Le CNRC avise : «Les entreprises importatrices ont jusqu'au 15 avril 2019»

Fixé précédemment au 15 octobre 2018, le délai de renouvellement des extraits de registre du commerce des opérateurs économiques exerçant les activités d'importation pour la revente en l'état a été prorogé au 15 avril 2019. Dans un communiqué, le Centre national du registre du Commerce (CNRC) a indiqué hier que «le délai de

renouvellement des extraits de registres du commerce des entreprises importatrices a été prorogé au 15 avril 2019», précisant que passé ce délai, les registres du commerce non renouvelés «deviennent sans effet et leurs porteurs n'auront pas le droit d'exercer les activités d'importation de matières premières, produits et marchan-

dises destinés à la revente en l'état», avise cet organisme. Les services de la Direction générale du CNRC ainsi que ceux des antennes locales implantées au niveau des 48 wilayas sont à la disposition des opérateurs économiques concernés pour mettre en conformité leurs registres du commerce. Pour rappel, le dernier délai fixé pré-

cedemment était le 15 octobre 2018. Le CNRC avait appelé, en décembre 2017, l'ensemble des opérateurs économiques exerçant cette activité à se conformer aux nouvelles dispositions mises en place par un arrêté ministériel publié au Journal officiel n° 72 de l'année dernière. Ce nouveau texte du ministère du Commerce a fixé la validité

de l'extrait du registre du commerce pour cette catégorie de commerçants à deux années renouvelables. Le Centre national du registre du commerce avait ainsi avisé les opérateurs concernés qu'ils disposaient d'un délai de six mois pour se conformer à ce nouveau dispositif.

Thinhinene Khouchi

Annoncées dans une conférence de presse tenue à Dubai

Les perspectives économiques de l'Algérie au vert, selon le FMI

■ Les perspectives économiques de l'Algérie semblent s'inscrire sur de bons indicateurs. C'est en tout cas ce que révèle le rapport du Fonds monétaire international (FMI) sur les perspectives économiques de la région Mena (Regional economic outlook report), présenté hier lors d'une conférence de presse tenue à Dubai.

Par Lynda Naili

Dans ce dernier rapport, le FMI se penchant sur les principaux facteurs macroéconomiques qui influent sur l'évolution économique du pays qu'il pointera au vert, fera part d'une amélioration visible tant sur le PIB nominal que sur le solde extérieur et budgétaires nationaux ainsi que du climat des affaires en 2018. Ces améliorations ont été induites par la hausse des cours du pétrole mais aussi par les mesures de durcissement prises en raison des conditions financières du pays, explique le rapport de l'institution de Bretton Woods.

A ce titre, dans ses perspectives, le FMI estime que le PIB nominal de l'Algérie devrait atteindre 188,3 milliards (mds) de dollars en 2018 contre 167,6 mds de dollars en 2017. Pour 2019, cet indicateur devrait franchir pour la première fois la barre des 200 mds de dollars pour se chiffrer à 200,2 mds de dollars. Expliquant cette hausse, le FMI dira qu'elle est soutenue par l'augmentation des dépenses publiques qui devraient doper la croissance cette année et l'année prochaine. Dans ce contexte, le Fonds a maintenu inchangées ses prévisions d'octobre pour le PIB réel à 2,5% en 2018 contre 1,4% en 2017 et à 2,7% en 2019, précisant que «l'augmentation des dépenses publiques devrait stimuler la croissance». Toutefois, souligne le prêteur mondial dans son document, «la contraction budgétaire prévue pour les années à venir va probablement se traduire par un ralentissement de la croissance non pétrolière sur le

moyen terme». Ceci avant de rappeler que l'Algérie a «augmenté ses dépenses afin de stimuler l'activité économique, en s'appuyant largement sur le financement monétaire», et de souligner que «le retour à un rééquilibrage budgétaire rigoureux est prévu à partir de 2019». En outre, la même source notera que «la monétisation du déficit budgétaire en Algérie s'est traduite par des injections de liquidités considérables qui ont stimulé le crédit au secteur public en 2017».

Le ratio investissement privé dans les pays exportateurs de pétrole de la région tiré par l'Algérie

A ce titre, le FMI relèvera que le ratio investissement privé par rapport au PIB dans les pays exportateurs de pétrole de la région a été tiré par l'Algérie, dont le ratio moyen est passé de 14% à 22%. Des progrès sont réalisés aussi en matière d'amélioration du climat des affaires, constate le FMI qui cite, à ce titre l'adoption de nouvelles lois visant à soutenir les petites et moyennes entreprises et le développement de cadres de partenariat public-privé. En parallèle, poursuit le FMI dans son rapport, le financement monétaire de l'économie ne s'est pas traduit par une poussée inflationniste. Le FMI a maintenu ses prévisions d'octobre pour l'inflation à 6,5% en 2018 et à 6,7% en 2019, des taux qui sont en baisse par rapport à ses projections d'avril dernier.



PH/D. R.

Un baril de pétrole à 78,9 dollars en 2019, favorable à l'équilibre extérieur de l'Algérie

Par ailleurs, s'agissant de la balance commerciale du pays, le rapport de l'institution de Bretton Woods indiquera qu'à l'instar des autres pays exportateurs de pétrole de la région, l'Algérie devrait enregistrer une amélioration de ses soldes extérieurs et budgétaires grâce notamment au redressement des cours du brut. Le rebond des cours pétroliers «apportera un soutien temporaire» aux pays exportateurs de pétrole de la région qui doivent, cependant, poursuivre les réformes et l'ajustement budgétaire pour renforcer leur résilience à long terme. Et pour cause, «tout retard dans le programme de réformes structurelles pourrait freiner la diversifica-

tion économique et l'inclusion», prévient la même source. Ainsi, les exportations passeront à 46,2 mds de dollars en 2018 contre 37,6 mds de dollars en 2017. Le déficit du compte courant s'établira à moins 16,9 mds de dollars cette année contre moins 22,1 mds de dollars en 2017. En 2019, ce déficit baissera encore d'un milliard, à moins 15,9 mds de dollars. Le déficit du compte courant représentera moins 9% du PIB en 2018 comparé à moins 13,2% en 2017, et devrait se réduire à moins 7,9% du PIB en 2019, selon les mêmes données. Enchaînant dans ce sens, le FMI dans ses estimations prévoit que le budget de l'Algérie sera à l'équilibre avec un baril à 105,1 dollars en 2018 et à 98,6 dollars en 2019. Mais pour son équilibre extérieur elle aura besoin d'un baril beaucoup moins cher à 80,3 dollars en 2018 et à 78,9 dollars en 2019. L. N.

Planche à billets

Quels sont les critères de fixation des montants tirés ?

Selon le ministre des Finances, le montant «tiré» dans le cadre du financement non-conventionnel n'a pas été consommé entièrement du fait que les recettes de la fiscalité pétrolière ont été importantes. Aussi rassurantes, ces déclarations posent toutefois des questions quant à la détermination des montants «tirés» dans le cadre de ce financement alternatif, ce que le ministre n'a pas encore eu le temps d'expliquer, comme pourquoi a-t-on eu recours au tirage de telles sommes, alors que les recettes de la fiscalité étaient assez importantes sachant que ce produit de la fiscalité est quantifiable et donc prévisible. Le tableau de bord de l'économie nationale, encore loin du vert, atteste toutefois quelques progrès qui augmentent d'une amélioration financière et par conséquent approche un tant soit peu les prévisions de réduction du déficit budgétaire préconisé. Reste que ce mode de financement alternatif pose

nombre de questions quant à son impact sur l'économie nationale, surtout que le gouvernement semble traiter la question au coup par coup.

Le ministre des Finances a eu l'occasion de revenir sur le sujet devant les députés à l'APN, pour souligner la tendance baissière de 29% du solde total du Trésor par rapport à 2017, ce qui a généré 214 milliards de dinars en valeur absolue. L'autre amélioration constatée s'explique par l'augmentation des recettes de l'Etat provenant de la fiscalité pétrolière qui a augmenté de 335 milliards de dinars, lesquelles recettes sont données pour évoluer, selon les explications de l'argentier du pays, et atteindre un excédent de 450 milliards de dinars à fin de l'année en cours. En évoquant ces chiffres, le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a surtout tenu à rassurer quant aux effets pervers du recours à la planche à billets, estimant que le montant arrêté au titre de l'exercice 2018

estimé à 1 800 milliards de dinars n'a pas été consommé entièrement.

Pour rappel, au 31 mai de cette année, le montant des titres émis dans le cadre du financement non conventionnel s'est établi à 3 585 milliards de dinars, avait indiqué la Banque d'Algérie dans sa situation mensuelle publiée au Journal officiel n° 49. C'est à ce titre qu'il est prévu dans le projet de loi de finances 2019 que le gouvernement va recourir de moins en moins à la planche à billets dont le montant passera à moins 1 874,4 milliards de dinars en 2019 et moins 796,5 milliards de dinars en 2021 ceci, parallèlement à un rééquilibrage du budget de l'Etat dont le déficit actuellement à moins 10% devra passer à 5,7% en 2020 et 5% en 2021. Autant le recours au financement non conventionnel a permis en l'espace d'une année de réduire le déficit et d'éponger certains déficits et couvrir le règlement de nombre de dépenses dont les dettes de

Sonatrach qu'elle doit au Trésor et le paiement du rachat des bons de trésor de la BNA ainsi que la dépense de 154 milliards de dinars pour les projets AADL et a aussi profité au financement des assurances, autant le gouvernement semble faire dans le vague en considérant que cela reste «insuffisant».

Le Premier ministre, qui s'exprimait sous la casquette de SG du RND et avait tiré la sonnette d'alarme au courant de l'été quant à l'érosion des réserves de changes, a estimé qu'il fallait faire «plus d'efforts pour sortir de la dépendance des hydrocarbures», évoquant la persistance des facteurs bloquants qui sont l'importation et la dépendance des hydrocarbures : ce qui revient à dire : «retour à la case départ». Le recours au financement alternatif, tel que proposé initialement, devait s'accompagner de diversification de l'économie et donc ouvrir une porte de sortie de cette dépendance des hydrocarbures sur laquelle

LA QUESTION DU JOUR

L'impatience grandissante des Américains

Suite de la page une

Pire encore, aux dernières nouvelles, les Houthis qui jusque-là ont donné le sentiment de plier, viennent de reprendre du poil de la bête sur une partie de la ligne de séparation, infligeant du même coup des pertes sérieuses à leurs attaquants. Une contre-offensive serait-elle dans leur plan ? Toujours est-il que les Américains, qui un ou deux jours plus tôt avaient cessé d'approvisionner au vol les avions de la coalition, en viennent à rappeler que les hostilités doivent tout de même cesser à la fin du mois, qu'à cet égard rien n'a changé. Le ton de Mike Pompeo n'est déjà plus celui du début du mois. Une certaine impatience en ressortait. D'ici à ce qu'il s'agrisse tout à fait, cela va se compter non plus en semaines mais en jours. Or, ce n'est pas seulement au sujet de la guerre du Yémen que les Américains trahissent de l'impatience, mais également dans l'affaire Khashoggi, travaillés au corps qu'ils sont à ce propos par les Turcs. A Paris, pour la commémoration de l'armistice de 1918, leur président n'a pas fait autre chose que du lobbying anti-saoudien, dévoilant ses preuves accablantes dans l'assassinat de Khashoggi à tout ce qui a voix au chapitre dans les affaires du Golfe. La preuve que cette diplomatie pressante n'a pas été inutile, c'est que Mike Pompeo se fait de plus en plus insistant sur la nécessité pour l'Arabie saoudite de n'épargner aucun des coupables dans cette affaire. Il ne parle pas encore comme le font les Turcs depuis un certain temps déjà, mais on sent que là aussi il se montre de plus en plus impatient. Les Américains et les autres Occidentaux n'ont certes aucune envie de rompre avec l'Arabie saoudite, mais ils attendent désormais d'elle qu'elle arrête le massacre au Yémen, et cela sans plus différer. Ils sont prêts à la défendre, en tout cas autant qu'ils le peuvent, dans l'affaire Khashoggi, et en premier lieu pour ne pas faire le jeu de l'Iran, mais à la condition qu'elle mette fin à une guerre dont leurs opinions ne supportent plus ces images d'enfants yéménites en train de mourir de faim. A leurs yeux, une même cruauté a fait subir un sort effroyable à Jamal Khashoggi et affame des millions de personnes.

M. H.

repose encore aujourd'hui les projections du gouvernement qui compte sur cette manne pour établir ses comptes. Il a fallu que les recettes générées par la fiscalité pétrolière soient bonnes pour que le montant «tiré» de la planche à billets ne soit pas consommé entièrement. La question que l'on ne peut occulter est : sur quelle base est calculé le montant «tiré» et en fonction de quels besoins ?

Amine Tahar

Trésor public

Réforme des subventions : une nécessité et des interrogations

■ De nombreux médias se sont faits l'écho d'informations concernant un processus, en cours, de préparation d'un nouveau système d'aide qui serait substituable à terme à celui général des subventions, et qui consisterait, plutôt que de toucher tout le monde sans distinction, dans des subventions ciblées à même de permettre à l'Etat de souffler financièrement et aux véritables catégories vulnérables d'en être les seules bénéficiaires.

Par Filali H. Imène

Cette perspective, qui s'avère salvatrice pour l'équilibre financier du Trésor public et qui promet une meilleure justice en matière d'allocation des aides sociales, suscite pourtant de nombreuses questions, dans le sens de sa faisabilité et des mécanismes à même de permettre de l'articuler au tissu social de façon efficace, et dans le sens du choc prévisible qui serait induit par le retrait des subventions du champ général et leur réaffectation à un système d'allocations financières ciblées.

Pour ce qui est de sa faisabilité, celle-ci reste tributaire d'un paramètre, notamment le plus essentiel, qui consiste à déterminer les revenus des ménages. Ce qui est faisable dans le contexte d'une visibilité sociale des personnes concernées, mais qui ne l'est pas concernant les catégories qui vivent clandestinement de ce qu'elles gagnent dans le secteur de l'informel. Celui-ci représente tout de même un pourcentage important dans l'activité économique, et cela sans oublier les familles qui ont à la fois un pied dans l'informel et un autre dans les activités



PHOTO: R.

fiscalement couvertes, qui pourraient, dans ce cas, injustement être éligibles à un mécanisme qui n'arriverait alors à voir que la face visible de leurs activités.

L'autre aspect qu'il convient de considérer dans la conduite de la réforme des subventions, c'est de savoir à quel rythme celles-ci seront engagées et

quels sont les produits qui seront concernés au commencement. Il ne faut perdre de vue une réalité importante qui se décline en montants financiers et en loi économique : si l'on touche aux subventions des produits alimentaires, ce fait aura un impact direct sur les prix à la consommation de ces seuls produits et

donc aussi sur les bourses des ménages habitués à en acheter, du moins ceux qui peuvent en supporter le contre-coup financier, puisque les autres catégories seront couvertes par le nouveau système d'allocation des aides. En revanche, si le retrait des subventions touche le domaine énergétique, les coûts des carburants et de l'électricité qui en seraient induits, auraient un impact général sur toutes les activités humaines, sans exception, et l'on pourrait voir augmenter, non seulement tous les produits, qu'ils soient alimentaires ou autres, mais également les marges bénéficiaires des commerçants qui, à chaque révision à la hausse du prix de l'énergie, répercutent ces augmentations sur les prix à la vente de leurs produits afin de préserver leurs pourcentages.

L'huile, le sucre, les céréales et dérivés tels le pain, la semoule, le couscous et les pâtes alimentaires, ainsi que le concentré de tomate sont les produits alimentaires touchés par les subventions, alors que l'Etat continue également de subventionner l'eau, l'électricité et les carburants jusqu'à un niveau insoupçonné. Un coût exorbitant pour le Trésor public équivalant à des

budgets annuels de certains Etats, que l'Algérie ne peut plus supporter sans risque de déséquilibre, à terme, les finances publiques.

Autre écueil qui se profile à l'horizon, encore lointain, de la réforme des subventions, les taux d'inflation accumulés depuis 2014 qui ont atteint 50%, faisant qu'en plus de ce retrait envisagé, la dérive inflationniste s'avère être un mécanisme efficace pour endiguer le consumérisme effréné des Algériens et qui semble avoir, un tant soit peu, permis de compenser en grande partie les dépenses consenties sur les subventions publiques des biens de consommation. Il reste l'énergie, et là est la grande question.

Cela dit, mettant au plus haut de ses priorités l'enjeu de préservation du niveau de vie des populations, l'Etat s'efforce d'optimiser ses arbitrages entre les enjeux sociaux et les enjeux financiers, maintenant un savant équilibre entre les deux dans la perspective prometteuse de voir un jour se substituer, aux mécanismes d'aides sociales, une dynamique économique qui intègre tous les Algériens dans le cadre d'une prospérité partagée.

F. H. I.

Oran

Un nouvel espace pour accompagner les toxicomanes

L'Association de lutte contre la toxicomanie «ALT», implantée à Oran, vient d'ouvrir un nouvel espace dédié à l'accompagnement des jeunes toxicomanes, au niveau de l'ancienne bibliothèque de Hai El Yasmine, a-t-on appris de sa

présidente. Après les multiples correspondances adressées aux autorités locales pour l'attribution d'un local afin de mettre en place cet espace, l'association vient de bénéficier d'une grande salle au niveau de l'ancienne bibliothèque de Hai El Yasmine, a annoncé à l'APS le D' Hassana Dahane. L'équipe d'accompagnement, composée de trois psychologues, d'un médecin et d'un avocat, tous bénévoles, active au sein de l'association ALT. Le D' Dahane précise que cet espace constitue une sorte de continuité du

projet «jeunesse sans drogue», développé tout au long de l'année 2017, dans le cadre du Programme d'appui jeunesse-emploi (PAJE) visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes toxicomanes. «Ce projet, clôturé en 2018, nous a permis d'accompagner une vingtaine de jeunes et d'entamer des démarches pour la création de petites entreprises dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi (Ansej et Angem notamment)», explique la même praticienne. Pour elle, le projet a permis son staff d'acquiescer une

expérience importante en matière d'accompagnement en bénéficiant de plusieurs formations, encadrées par des experts internationaux. «C'est d'ailleurs tout le travail accompli par notre association dans le cadre de ce projet qui a convaincu les autorités à nous venir en aide pour mettre en place ce nouvel espace», a-t-elle déclaré. A peine une semaine après son ouverture, l'espace a reçu deux toxicomanes, envoyés par l'unité de désintoxication de Sidi Chahmi, après avoir suivi une cure.

L'objectif de l'accompagnement porte sur l'insertion socio-professionnelle après le sevrage, pour éviter la rechute. L'insertion inclut le renforcement de l'estime du toxicomane par un suivi psychologique, mais aussi, une aide pour pouvoir envisager un projet professionnel, explique le D' Dehane, ajoutant que l'association a pu développer un réseau avec certains établissements (les dispositifs d'aide à l'emploi notamment), pour faciliter les démarches pour ces jeunes très fragiles.

Salim Y./APS

La route qui tue

31 morts

en une semaine

TRENTE et une personnes ont perdu la vie et 1 210 ont été blessés dans des accidents de la circulation survenus du 4 au 10 novembre dans plusieurs régions du pays, indique hier un bilan établi par les services de la Protection civile. La wilaya d'Oran déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes, alors que 48 autres ont été blessées, suite à 40 accidents de la route. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour évacuer 11 632 malades vers des structures sanitaires et également pour l'extinction de 451 incendies urbains, industriels et autres.

K. L.

Atteintes aux droits d'auteur à Béjaïa

285 CD et DVX saisis

Les agents de lutte contre le crime et les atteintes aux droits d'auteur et droits voisins relevant de la brigade économique et financière de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ont saisi dernièrement 285 pièces (CD/DVD) contrefaites ne portant pas le timbre de l'Onda, lors des sorties de contrôle ciblant les commerçants dans la ville de Yema Gouraya en compagnie des agents de l'Office des droits d'auteur et droits voisins (Onda) de Béjaïa. «La saisie

a été réalisée lors d'une sortie sur le terrain, notamment le contrôle effectué dans deux magasins de vente de matériel informatique», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Pas moins de 104 CD contrefaits, dont la valeur est estimée à 12 825,00DA. Dans le deuxième magasin, la police a saisi aussi une quantité de DVX estimée à 145 600,00 DA. «Une enquête a été ouverte sur les deux commerçants qui exercent leur métier sans registre du com-

merce», précise notre source.

426 affaires traitées
durant le mois
d'octobre

«Le service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a enregistré, durant le mois d'octobre dernier, 426 affaires dont 254 affaires criminelles et délits d'atteinte aux biens», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le même service a également traité 139 affaires

de crimes et délits d'atteinte aux personnes impliquant 158 individus. Durant la même période, il a aussi été traité 11 affaires de trafic de stupéfiants : kif et psychotropes, impliquant 13 personnes. Outre ces crimes et délits, «4 affaires de crimes électroniques et de cybercriminalité ont également été enregistrées. Des dossiers ont été transmis aux autorités judiciaires compétentes», ajoute la même source.

H.C.

PLF 2019

Baisse de 10,9% du budget d'équipement par rapport à 2018

■ Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a fait état d'une baisse de 10,9% du budget équipement pour l'exercice 2019 par rapport à 2018, en raison du non renouvellement de la dotation d'appui exceptionnel d'une valeur de 900 milliards Da sur les opérations en capital.

Par Amel B

En réponse aux questions des députés lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du PLF 2019, le ministre a précisé que cette situation s'explique par le non renouvellement de la dotation d'appui exceptionnel au titre du règlement des dettes de l'Etat pour une enveloppe de 400 milliards Da, et la contribution exceptionnelle au profit de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) d'un montant de 500 milliards Da. A cet effet, le budget équipement pour l'exercice 2019 enregistré, hors ces deux titres, une hausse de 459.36 milliards Da, à savoir 14.61% en comparaison à celui de l'exercice 2018. Pour rappel, les dotations budgétaires prévues au titre des dépenses d'investissement représentent, à elles seules, une augmentation d'une valeur de 263.24 milliards Da, soit 12.1% en comparaison à 2018. Ces chiffres viennent en



P.L. > D.R.

appui, selon le ministre, à «la pérennité de la commande publique contribuant à la dynamisation de l'économie nationale», d'autant que le niveau des dotations prévues pour l'exercice

2019 prend en compte le potentiel de l'économie à absorber la dépense d'investissement ainsi que les moyens de réalisation matériels et humains pouvant être mobilisés. Plus précis,

le ministre a passé en revue les projets gelés ou reportés dans le cadre des mesures prises, en vue de maîtriser les dépenses d'équipement public permettant d'affronter la faible quantité des

ressources financières relevée depuis 2014. Ces mesures concernent les projets qualifiés de secondaires, ou ceux dont la réalisation n'a pas été entamée, à savoir un programme d'investissement de l'ordre de 2237 milliards Da, soit 15% du programme en cours de réalisation. Toutefois, le gel a été levé sur les projets prioritaires au niveau sectoriel ou régional, sur un total de 2578 projets relevant des programmes d'investissement avec un montant de 633.4 milliards Da (soit 28% du programme enregistré), pour la période 2015-2018. Les trois secteurs dits prioritaires, à savoir la Santé, l'Education et l'Enseignement bénéficient d'un taux de 83% des projets dont le gel a été levé. Cette démarche de dégel demeure «liée à la situation du Trésor de l'Etat, et l'importance du projet sectoriel ou régional, et ce en fonction des décisions des pouvoirs publics», a conclu M. Raouya. **A. B./APS**

Hausse de la demande de produits pétrochimiques

La consommation de pétrole va augmenter dans les prochaines années

La consommation de pétrole va augmenter au cours des prochaines décennies en raison de la hausse de la demande de produits pétrochimiques, du camionnage et de l'aviation, a indiqué mardi un nouveau rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Pour faire face à cette croissance à court terme, préconise le rapport World Energy Outlook 2018, «il faut que les approbations de projets pétroliers classiques doublent par rapport à leurs faibles niveaux actuels». «Sans une telle reprise de l'investissement, la production américaine de schiste, qui a déjà augmenté à un rythme record, devrait ajouter plus de 10 millions de barils par jour d'ici à 2025, soit l'équivalent d'ajouter une autre Russie à l'offre mondiale en sept ans. Ce

qui serait un exploit sans précédent dans l'histoire», explique l'AIE, qui prévoit dans son scénario, une augmentation de la demande devrait d'environ un million de barils par jour (bpj) en moyenne chaque année jusqu'en 2025 puis ce rythme de hausse se stabilisera à 250.000 bpj jusqu'en 2040, année qui verra la demande culminer à 106,3 millions de bpj. Par ailleurs, l'agence a souligné que les énergies renouvelables sont devenues la technologie «de choix», représentant près des deux tiers des augmentations de capacité mondiale à l'horizon 2040, grâce à la baisse des coûts et aux politiques gouvernementales favorables. «Cela transforme le mix énergétique mondial, la part des énergies renouvelables dans la production aug-

mentant pour atteindre plus de 40 % d'ici à 2040, contre 25 % aujourd'hui, même si le charbon reste la plus grande source et le gaz la deuxième», a-t-elle expliqué, relevant que cette expansion apporte «d'importants avantages environnementaux». Selon son analyse, les systèmes électriques «devront faire de la flexibilité la pierre angulaire des futurs marchés de l'électricité afin de garder les lumières allumées», attirant l'attention sur le fait que la question revêt une «urgence croissante». Le rapport note que les pays du monde entier augmentent rapidement leur part d'énergie solaire photovoltaïque et éolienne et nécessiteront des réformes du marché, des investissements dans les réseaux, ainsi que l'amélioration des tech-

nologies de réponse à la demande, telles que les compteurs intelligents et les technologies de stockage de batteries. Sur un autre plan, l'analyse de l'AIE montre qu'avec l'utilisation des véhicules électriques, environ 300 millions d'ici à 2040, l'on s'attend à une réduction de la demande mondiale de 3,3 millions de bpj, au lieu d'un impact estimé à 2,5 millions de bpj dans le rapport de 2017. «Les mesures d'efficacité (énergétique) auront un impact encore plus important : l'amélioration de l'efficacité du parc de voitures non électriques permettra d'éviter plus de neuf millions de bpj de demande de pétrole en 2040», explique-t-on. Ce qui fait que pour le transport routier, la demande de pétrole devrait atteindre 44,9 millions de bpj d'ici à 2040, contre 41,2 mil-

lions de bpj en 2017, tandis que la demande industrielle et pétrochimique totaliserait 23,3 millions de bpj à cet horizon, contre 17,8 millions de bpj en 2017, selon les prévisions de l'agence, soulignant que la croissance de la demande mondiale de pétrole proviendra en totalité des économies en développement, Chine et Inde en tête. A cet effet, l'AIE estime que les gouvernements auront une «influence cruciale» sur l'orientation du futur système énergétique et prévoit un déclin de la production américaine à partir de 2015, ce qui se traduira par une hausse de la part de marché de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) à 45 % d'ici à 2040 contre environ 30 % actuellement.

Asma S./agences

Changes

L'euro se redresse face au dollar au lendemain d'une nette baisse

L'euro se relevait légèrement hier face au dollar après avoir atteint un plus bas depuis juin 2017 la veille, pénalisé notamment par le conflit autour du budget italien et l'incertitude du Brexit. Ce mardi matin, la monnaie européenne valait 1,1229 dollar, contre 1,1218 lundi soir. La veille, elle est tombée jusqu'à 1,1216 dollar, son plus bas niveau depuis fin juin 2017. «Les craintes d'une confrontation entre l'Italie et Bruxelles sur le déficit public, les peurs d'un Brexit sans accord et la hausse du dollar ont envoyé l'euro à un plus bas annuel lors de la précédente séance», a résumé

Jasper Lawler, analyste. L'Italie et la Commission européenne sont engagés depuis plusieurs semaines dans un bras de fer autour du projet de budget italien pour 2019. La Commission avait demandé au gouvernement de revoir sa copie, qui a jusqu'à ce mardi pour faire de nouvelles propositions. La coalition au pouvoir a pour le moment refusé de plier et ne devrait présenter, sauf surprise, aucune modification, prenant le risque de sanctions financières, néanmoins assez hypothétiques. «Le prochain niveau d'escalade a été atteint», ont jugé les analystes, jugeant

que la perspective d'une autre crise de la dette en zone euro pesait actuellement sur la monnaie unique. Sur le front des indicateurs, le moral des investisseurs allemands pour novembre s'est stabilisé par rapport à octobre, selon le baromètre de l'institut ZEW publié mardi. Il s'est ainsi élevé à -24,1 points contre -24,7 points le mois précédent. L'ampleur de la progression, très modeste pour cet indicateur particulièrement volatil, n'a pas eu de conséquences sur le cours de la monnaie unique. De son côté, la livre britannique effaçait une bonne partie de ses pertes de la

veille, oscillant toujours au rythme des négociations sur la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, prévue le 29 mars. Mardi, la Première ministre britannique Theresa May fait face à ses ministres très divisés sur le Brexit. Néanmoins, juste avant la réunion du cabinet ce matin, le numéro 2 du gouvernement David Lidington a affirmé qu'un accord était «proche». La livre sterling valait 1,2882 dollar contre 1,2849 dollar la veille. Parmi les autres devises, le dollar était en hausse face au yen, à 114,10 yens mardi contre 113,84 lundi soir. La monnaie japonaise baissait face à l'euro, à

128,12 yens pour un euro mardi, contre 127,71 lundi. Le franc suisse baissait légèrement face à l'euro à 1,1359 franc suisse pour un euro mardi, contre 1,1341 lundi soir. La devise était stable face au dollar à 1,0116 franc suisse pour un dollar contre 1,0109 lundi. L'once d'or valait 1.198,94 dollars, vingt minutes après être tombé à 1.198,71 dollars, son plus bas niveau en un mois. Lundi soir, l'once valait 1.200,36 dollars. La monnaie chinoise valait 6,9583 yuans pour un dollar mardi contre 6,9636 yuans lundi après midi.

R.E.

Le safran à Oran

Lancement des premières récoltes de l'or rouge

■ La première cueillette du safran à Oran, planté il y a deux mois, a été lancée au niveau de la ferme de Misserghine, a-t-on constaté lors d'une sortie sur terrain.



Par Hocine A.

La plantation de cette épice sur une superficie de 300 mètres carrés, la première du genre dans la wilaya, «a donné de bons résultats en dépit de la nature du sol argileux caractérisé par sa salinité», a affirmé la promotrice de ce projet à Oran, Allou Baba-Ahmed.

Les fleurs du safran, de couleur violette, à trois filaments soyeux, se sont bien développées grâce au suivi et au soin quotidien avec l'adoption de techniques simples pour creuser des trous, poser des bulbes, fournir de l'eau et ne pas utiliser d'engrais et de produits chimiques pour les mauvaises herbes entourant la plante de

safran, a souligné Baba Ahmed Allou. La cueillette du safran s'effectue de bonne heure, aux environs de 7 heures du matin, avant l'ouverture de la fleur au contact du soleil pour préserver sa valeur nutritive, a expliqué cette agricultrice, notant que l'opération de cueillette se poursuivra jusqu'à la fin du mois courant, période de récolte de cette épice. L'opération de cueillette qui se fait manuellement «nécessite une attention particulière afin de ne pas gâcher les pétales de la plante recouvrant les filaments délicats et sensibles et obtenir une récolte abondante après le séchage des fils rouges», selon M^{me} Baba-Ahmed, présidente de l'association de promotion de la femme rurale «Main dans la main» de la daïra de Boutléis. Concernant la production de safran prévue, M^{me} Baba-Ahmed a fait savoir que la quantité à extraire ne peut être déterminée qu'après séchage, ajoutant que le plus important dans l'affaire est la réussite de cette expérience à Oran pour sa généralisation au profit des femmes rurales.

Chaque bulbe produit théoriquement entre une et trois fleurs et peut aller jusqu'à dix fleurs. Un hectare donne 190 000 fleurs pour un total d'un kilogramme de safran, a-t-elle expliqué. L'expérience de plantation du safran à Misserghine est la deuxième du genre de cette agricultrice après une première expérience sur une petite parcelle à Ain El Beida (daïra d'ES Sénia) en 2015, a-t-elle rappelé, soulignant que celle-ci l'a encouragée à l'extension de la surface plantée.

H. A.

Amel H./APS

Bordj Bou-Arréridj

Nécessité de redynamiser le port sec de Tixter pour soutenir l'investissement

Les participants à la journée d'étude organisée par la Chambre de commerce et d'industrie, CCI-EL Biban de Bordj Bou-Arréridj ont souligné la nécessité de redynamiser le port sec de Tixter et d'en faire un mécanisme de soutien à l'investissement. Lors de son intervention, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Bordj Bou-Arréridj, Radjah Belouahri, a déclaré que les activités de cette zone logistique se limitaient à l'heure actuelle aux opérations d'import-export de containers en attendant d'y voir la création d'espaces de stockage et de conditionnement, notamment en ce qui concerne les produits agroalimentaires. Il a, à ce sujet, évoqué le projet d'extension de ce pôle sur 30 hectares qui permettra la création d'une zone dédiée à la réception des frets aériens, affirmant que ce projet revêt «une importance capitale» pour

les opérateurs économiques et permettra de booster les exportations des produits périssables. De son côté, le représentant du directeur régional chargé des affaires techniques au sein de la Direction des douanes, Mohamed Nabi, a rappelé que le port sec de Tixter occupe «la première place à l'échelle nationale en matière d'exportation de produits électroménagers et agricoles». Il a par ailleurs affirmé que la Direction des douanes a mobilisé tous les moyens humains et logistiques pour offrir les conditions nécessaires aux opérateurs économiques en matière de services et ainsi encourager les exportations hors hydrocarbures, faisant état de l'existence d'une aile consacrée aux opérations d'exportations des produits agricoles et périssables. Au cours de cette journée, plusieurs communications ont été présentées. Elles étaient axées essentiellement sur les procé-

dures de facilitations douanières relatives à l'import-export, la promotion des exportations hors hydrocarbures et le développement du transport multimodal vers le port sec de Tixter. Les participants ont aussi débattu des procédures de transit des produits alimentaires et le renforcement du transport de marchandises par la voie ferrée ainsi que les opportunités de complémentarités logistiques. Cette journée a été organisée par la Chambre de commerce et d'industrie les Bibans, en collaboration avec la Direction locale du commerce, l'Inspection locale des douanes et l'Entreprise portuaire de Béjaïa. Le port sec de Tixter est à 24 km du chef-lieu de wilaya et sa dynamique zone industrielle est à 41 km du chef-lieu de la wilaya de Sétif, à 7 km de l'autoroute, à 9 km de la RN5 et limitrophe de la voie ferrée.

Tlemcen

Neuf projets aquacoles en cours de réalisation dans la wilaya

Neuf projets aquacoles dont deux en mytiliculture (élevage des moules) sont en cours de réalisation dans la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques, Boukabrine Sahnoune.

Le même responsable a indiqué que dans le cadre de l'encouragement de l'activité aquacole dans la wilaya qui dispose

actuellement d'une seule ferme dotée d'une capacité de production de 600 tonnes/an, trois autres projets, dont deux en autofinancement, vont passer devant la commission de wilaya chargée de l'octroi des concessions. Un autre projet destiné à l'élevage de poissons d'eau douce est, quant à lui, à l'étude. Une fois réalisés à l'horizon 2020, ces projets totaliseront une

capacité de production estimée à 6 580 tonnes de poissons, ce qui représente, selon M. Boukabrine, environ 7% de la production aquacole nationale prévue par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Le montant global de tous ces projets devant générer 349 postes d'emploi directs s'élève à plus de deux milliards de dinars,

a-t-il souligné. Afin d'accompagner les investisseurs et encourager cette filière à travers la wilaya de Tlemcen, la Direction de la pêche a œuvré pour la création de deux zones d'activités en aquaculture en offrant aux investisseurs des assiettes foncières dans la partie sèche afin de réaliser des bases logistiques pour leurs projets en offshore. La première zone d'activité est

située à l'est de la wilaya, plus précisément à Honaine, et l'autre sera à l'ouest de la wilaya, à Msirda Fouaga. Pour la zone centre à Nedroma, la Direction de la pêche a acquis deux hectares au sein de la zone industrielle de cette ville pour permettre aux investisseurs de créer leurs bases logistiques, a-t-on ajouté. En plus des bases logistiques, plusieurs infrastructures importantes sont prévues dans ces zones, à savoir une unité de production d'aliments pour poissons à Nedroma, une unité de conserverie et une éclosérie pour la production de près de cinq millions d'alevins, outre des unités d'expédition et une station pour la purification des moules. Avec la création des zones d'activités venues à temps pour régler la contrainte du foncier (la partie sèche), les projets aquacoles permettront d'insuffler un nouvel élan aux investissements dans cette filière, a-t-on souligné.

N. T.

R. R.

Tizi-Ouzou

Plus de 20 apiculteurs animent la foire du miel et des produits de la ruche

Quelque 22 apiculteurs animent une foire du miel et des produits de la ruche qui s'est ouverte lundi à Tizi-Ouzou, a-t-on appris auprès des organisateurs. Rencontré sur place, le chargé de la communication et de la vulgarisation et de la formation à la Chambre d'agriculture de wilaya, Salem Touati, a indiqué que cette manifestation vise la valorisation des produits apicoles du massif du Djurdjura et la promotion des miels de montagne, et à créer un espace de vente directe du producteur au consommateur et faire

ainsi face au commerce informel de ce produit en incitant les citoyens à chercher l'origine du produit qu'ils achètent. Cette manifestation agricole, organisée conjointement par la Coopérative agricole polyvalente de Tizi-Ouzou (Capto), les Chambres d'agriculture et le Conseil interprofessionnel de l'apiculture, s'est fixée aussi pour objectifs principaux l'initiation des consommateurs à la reconnaissance des différentes flores qui composent les miels à travers la dégustation proposée par les producteurs-exposants. Outre

l'exposition vente qui a attiré, au premier jour de cette foire qui s'étalera sur une semaine, un nombre important de visiteurs, les organisateurs ont prévu de présenter au public le programme de développement de l'apiculture au niveau local qui s'articule, entre autres, autour de l'appui technique aux apiculteurs par l'information et la formation pratique, la vulgarisation des procédés modernes en apiculture et la protection et la sauvegarde de la race d'abeille locale.

Tunisie

Le nouveau gouvernement tunisien obtient la confiance du Parlement

■ Le nouveau gouvernement tunisien a obtenu lundi soir la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement).

Par Farid M.

Ce vote est intervenu pour accorder la confiance du Parlement aux 18 ministres et secrétaires d'Etat proposés par le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, dans le cadre du dernier remaniement ministériel, annoncé le 5 novembre dernier. Pour obtenir cette confiance de l'Assemblée, chaque membre du nouveau gouvernement devait obtenir l'approbation de la majorité absolue des membres (109 voix). Le bloc parlementaire de Nidaa Tounes a décidé de boycotter cette séance plénière de l'ARP en raison de «l'incapacité du gouvernement de mettre en œuvre les décisions prises lors des séances plénières, en particulier la décision de ne pas prolonger le mandat de l'Instance Vérité et Dignité en mars 2018». Pour Chahed, qui avait opéré ce remaniement ministériel partiel touchant 13 ministères et 5 secrétariats d'Etat, après une année de sa formation, «les forces de corruption n'ont, de cesse, œuvré à entraver l'action gouvernementale, parfois d'une manière directe et d'autres en coulisses, sous couvert d'autres noms et de personnalités». «Ces forces, a-t-il expliqué, qui s'emploient à mettre un terme à la lutte contre la corruption en détournant l'attention de l'opinion publique vers des batailles marginales et en œuvrant à saper les efforts de ceux, animés d'intentions sincères, mènent la guerre contre la corruption». «La démocratie et la corruption ne coexis-

tent pas et nous ne pouvons parler d'un Etat juste dans une société où la corruption est endémique», a-t-il déclaré, affirmant que son gouvernement poursuivra la guerre contre la corruption. Il a également indiqué que «la guerre contre la corruption sera difficile et de longue haleine, car les lobbies et les forces de corruption ne croiseront pas les bras et tenteront de défendre leurs intérêts». Pour lui, vaincre la corruption exige, en plus de l'action du gouvernement, la contribution du pouvoir judiciaire dans le cadre des attributions qui lui sont conférées par la Constitution, ainsi que celle de la société civile et des citoyens qui doivent lutter contre la corruption, ne pas la tolérer et la dénoncer. «Réduire la corruption est tributaire d'une volonté politique, d'un cadre législatif et



d'une efficacité judiciaire. Le citoyen est aussi appelé à faire face à toutes les tentatives de corruption. Si nous réalisons toutes ces étapes, nous aurons atteint un stade avancé pour gagner définitivement cette guerre», a relevé Youssef Chahed.

F. M./APS

Sahara occidental

Le Centre Pompidou censure-t-il à la demande du Maroc ?, s'interroge une association

L'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) s'est interrogée si le Centre Georges-Pompidou censurait une manifestation culturelle à la demande du Maroc, se disant «surprise» de la décision du centre. Le Centre Georges-Pompidou, un établissement culturel étatique, a suspendu en début du mois, suite à une pression marocaine, une présentation de l'ouvrage collectif «Necessita dei Volti» (L'urgence des visages) consacré au Sahara occidental qui avait été programmé par le centre. Dans un communiqué parvenu, l'AARASD a déclaré être «très surprise» de la suspension de cette manifestation culturelle, pourtant programmée jusqu'en juillet 2019, s'interdisant de croire qu'un établis-

sement comme le Centre Pompidou «cède à la dérive grave que serait un acte de censure». «En effet, la suspension d'une exposition est bien une censure, et dans ce contexte des explications sont nécessaires», a estimé cette association française, rappelant que l'ouvrage en question a été acquis par la bibliothèque Kandinsky en 2012. «Il s'agit d'un travail du plus haut intérêt culturel et historique, regroupant 483 images. Il a déjà été présenté dans d'autres lieux», rappelle l'AARASD, indiquant que des informations «concordantes» laissent entendre que c'est à la demande du Maroc que le pavillon abritant l'exposition a été fermé. Pour elle, il n'est «pas envisageable» que l'injonction d'un pays étranger «soit considérée, par le Centre Pompidou,

comme un ordre pour censurer une exposition», faisant observer qu'il est de «notoriété» que le Maroc «pratique la pire propagande pour tout ce qui concerne le Sahara occidental». «En aucun cas, nous ne pouvons accepter une contamination de cette propagande en France», a-t-elle affirmé, indiquant qu'elle vient d'adresser, avec les associations solidaires en France, un courrier au président du Centre Georges-Pompidou pour «lui faire savoir leur surprise et solliciter la réouverture du pavillon dans le respect de la liberté d'expression et du droit des auteurs». «Faute de quoi, l'Association des Amis de la RASD engagera les procédures nécessaires pour combattre, en droit, cet acte de censure pris sur injonction marocaine», a-t-elle conclu. R.M.

Mauritanie

Le gaspillage a mis la SNIM à genoux

Le Conseil d'Administration de la Société nationale industrielle et minière de Mauritanie (SINIM) a approuvé la nomination de Hassan Ould Ely au poste de directeur général de la société, sur proposition du gouvernement mauritanien. Le conseil d'administration s'est réuni à Paris, capitale française, à un moment où la dette de la société dépasse les 257 milliards d'ouguiyas avec une production qui stagne et des employés qui se plaignent de mauvaises conditions de travail. Durant la période 2009-2013, les prix du fer ont bondi sur les marchés mondiaux, de 60,8 dollars à 187 dollars la tonne. Une situation qui a permis à la Société nationale industrielle et minière de Mauritanie (SINIM) de réaliser 4 milliards de dollars de bénéfice,

soit le triple du budget 2014 de l'Etat mauritanien (1,2 milliard de dollars).

La SNIM n'a pas profité de la période de vache grasse

Une partie des bénéfices est allée directement gonfler la poche de riches particuliers. Une autre a servi de placements non profitables à la SNIM. En effet, la SNIM n'a pas vu venir l'effondrement des prix du fer, la baisse de la production et son coût élevé et la colère des travailleurs. Pire, des courtiers sont entrés en lice pour doubler les pertes de la société. Un des rapports obtenus par Alakhbar note : au lieu de diversifier les investissements dans l'industrie manufacturière et dans des secteurs productifs

(...) la SNIM est devenue un instrument des autorités politiques qui l'ont surexploitée pour la construction de l'aéroport international de Nouakchott et pour l'achat d'avions de la compagnie Mauritanian Airlines. La SNIM a octroyé 15 milliards d'ouguiyas à la société «Nejah» pour la sauver de la faillite. Ce qui équivalait au capital initial réuni de trois établissements bancaires.

Fondation SNIM : 11 ans d'existence, 20 milliards de dépenses

La fondation de la SNIM a accordé 4 milliards d'ouguiyas au groupe Ghadda pour l'achat de foin pour bétail qu'elle va remettre gratuitement au Commissariat à la Sécurité alimentaire. Ce foin était comman-

dé par le Commissariat qui, par la suite, a refusé de le réceptionner pour non conformité aux critères requis. La SNIM a payé la commande pour sauver le groupe Ghadda.

Cette fondation qui n'a que 11 ans d'existence a dépensé 20 milliards d'ouguiyas. Et sur le site électronique de la SNIM, le lien vers les activités de la fondation ne fonctionne pas. La SNIM est le deuxième contributeur dans le capital de la compagnie Mauritanie Airlines (30,97%) après l'Etat mauritanien (51,64%).

Mais la société ne fait pas partie des actionnaires. La SNIM a décaissé 20 milliards d'ouguiyas pour la construction d'un hôtel 5 étoiles près de l'ancien Palais de congrès à Nouakchott. La pose de la première pierre a lieu en

novembre 2015. Mais le délai de réception de l'hôtel est dépassé d'un an sans avancée dans les travaux.

La SNIM a financé à 5 milliards d'ouguiyas la construction d'un immeuble au centre de Nouakchott qui est resté fermé. La SNIM a dépensé 3,5 milliards d'ouguiyas pour la création d'une usine de fabrication de poteaux électriques à Kiffa, ville natal de son ex-directeur général.

L'usine a été vendue à la Société mauritanienne d'électricité (Somelec) à 4,5 milliards d'ouguiyas dont le règlement a tardé. Une société affiliée à la SNIM, l'ATTM, est allée en faillite après avoir décaissé 14 milliards d'ouguiyas pour financer les préparatifs du Sommet de l'Union africaine à Nouakchott.

Alakhbar



Yémen

Accalmie apparente à Hodeïda, Londres évoque des pourparlers ce mois-ci

■ D'intenses efforts diplomatiques semblent avoir favorisé une accalmie au Yémen où la coalition sous commandement saoudien a accepté le principe d'une évacuation de rebelles Houthis blessés avant de possibles pourparlers de paix d'ici fin novembre en Suède, a indiqué Londres hier.

Par Rima C.

« Les forces de la coalition vont maintenant permettre à l'ONU de superviser une évacuation médicale de Houthis, jusqu'à 50 combattants blessés, vers Oman avant une nouvelle série de pourparlers de paix en Suède plus tard ce mois-ci », a précisé le Foreign Office dans un communiqué. Cette déclaration a été publiée au lendemain d'une visite du ministre britannique des Affaires étrangères Jeremy Hunt à Ryad et à Abou Dhabi, capitales de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis, les deux piliers de la coalition militaire antirebelles au Yémen. C'est justement la question de l'évacuation de rebelles blessés qui avait fait capoter un round de négociations que l'ONU avait convoqué à Genève en septembre. Londres a estimé que l'évacuation autorisée par la coalition « à des conditions agréées » était un « développement majeur » qui s'inscrit dans le cadre de « mesures de confiance » suscep-

tibles de permettre « le début de pourparlers politiques en Suède d'ici la fin novembre ». Sur le terrain, les violences semblent avoir baissé d'intensité hier après 12 jours de bombardements et de combats meurtriers dans l'est et le sud de la ville portuaire de Hodeïda qui ont fait près de 600 morts, selon des sources militaires progouvernementales et hospitalières. Un petit bâtiment du port de Hodeïda, ville de l'ouest du Yémen contrôlée par les rebelles Houthis et cible d'une offensive loyaliste soutenue par l'Arabie saoudite, a été touché par une attaque lundi, a-t-on appris hier de sources concordantes. Il s'agit du premier bombardement visant ce port stratégique depuis l'intensification début novembre de l'offensive sur la ville de Hodeïda. Le port de Hodeïda est le point d'entrée de plus des trois-quarts des importations et de l'aide humanitaire internationale au Yémen, pays menacé par une grande famine. Les Houthis ont accusé la coalition, via leur chaî-

ne de télévision Al-Massirah, d'avoir mené deux frappes aériennes qui ont visé lundi l'entrée Est du port. Interrogé par l'AFP, le porte-parole de la coalition, le colonel saoudien Turki al-Maliki, a dit qu'il allait vérifier. Le directeur-adjoint du port, Yehya Charafeddine, a déclaré hier par téléphone à l'AFP que l'entrée principale du port « avait été la cible de raids aériens (...) mais le port fonctionne normalement ». Il a fait état de trois blessés parmi des gardes. Mais quatre autres employés du port ont indiqué à l'AFP sous le couvert de l'anonymat qu'un commandant rebelle, ainsi que trois de ses gardes, avaient été tués dans le bombardement de lundi. Un autre commandant rebelle a en outre été blessé, ainsi que trois de ses gardes, a-t-on ajouté de mêmes sources. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait mis en garde lundi contre les conséquences « catastrophiques » d'une éventuelle destruction du port de Hodeïda. Une habitante de la ville a indiqué au téléphone à l'AFP que « les violents combats avaient cessé lundi soir. La nuit, nous avons entendu des coups de feu limités, mais la situation semble



PH. > D. R.

stable aujourd'hui (hier) ». « On n'entend pas d'explosions comme ces deux dernières semaines », a ajouté cette habitante qui a requis l'anonymat. Les Houthis n'ont pas fait état hier, via leurs médias, d'une quelconque action militaire dans Hodeïda. Lundi, alors que des combats se poursuivaient à Hodeïda, une intense activité diplomatique s'est déroulée entre Ryad et Abou Dhabi. Jeremy Hunt a été reçu par le roi Salmane d'Arabie saoudite avant de se rendre à Abou Dhabi où il s'est entretenu avec le prince Mohammed ben Zayed al-Nahyane, l'homme fort des Emirats. Il est ensuite revenu dans la soirée à Ryad où il a rencontré le prince héritier saoudien

Mohammed ben Salmane, ministre de la Défense de son pays. Hier, le vice-président yéménite Ali Mohsen al-Ahmar a tweeté qu'il avait également rencontré M. Hunt à Ryad. De son côté, le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche, John Bolton, a été reçu lundi par cheikh Mohammed, le prince héritier d'Abou Dhabi. Washington, Londres et Paris, ainsi que le secrétaire général de l'ONU, ont appelé à la cessation des hostilités et à la reprise des négociations pour mettre fin à la guerre qui dure depuis quatre ans. Le ministre yéménite des Affaires étrangères Khaled al-Yemani s'est pour sa part entretenu à Ryad avec le médiateur de l'ONU, Martin Griffiths. R. C.



Points chauds

Ambition

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques semaines, François Hollande, ancien président de la République française, laissait entendre à demi-mots qu'il envisageait l'éventualité d'une candidature à la prochaine élection présidentielle. Lui qui a souvent été caractérisé comme le président le plus impopulaire de l'histoire française, dépassant largement son prédécesseur de droite, Nicolas Sarkozy, semble penser que les français seraient prêts à lui accorder une fois encore leurs votes et leur confiance. Et si l'ancien président socialiste estime qu'il lui est légitime de briguer une nouvelle présidence, l'on comprend comment l'ancienne candidate socialiste de 2007, Ségolène Royal, pourrait avoir la même idée. En effet, l'ancienne responsable PS n'exclut pas d'être à nouveau candidate à l'élection présidentielle. Au sujet des élections européennes, l'ancienne ministre de l'environnement, convoitée notamment par le Parti socialiste, a réaffirmé qu'elle ferait connaître sa décision « en janvier ». Interrogée à ce sujet, dimanche 11 novembre sur France 2, l'ancienne ministre a fait savoir que son combat pour l'environnement passait « peut-être » par là. Au cours de cet entretien, Royal a expliqué : « Ce que je peux vous dire de plus précis, c'est que le combat de ma vie, et aujourd'hui plus que jamais, c'est le combat pour la protection de la planète. » « Cela peut passer par la présidence de la République ? », lui demande alors Laurent Delahousse. « Peut-être », répond Royal, « mais c'est le combat aujourd'hui principal qui relie tous les autres combats, y compris la question de la sécurité ». Au sujet des élections européennes, l'ancienne ministre de l'environnement, convoitée notamment par le Parti socialiste pour être tête de liste, a réaffirmé qu'elle ferait connaître sa décision « en janvier ». « Si jamais je m'engage, ce sera pour défendre des causes au niveau de celles qu'on a évoquées tout à l'heure », a-t-elle ajouté. Fin octobre, Royal a publié un livre, intitulé Ce que je peux enfin vous dire, où elle revient notamment sur le quinquennat de François Hollande, au cours duquel elle a été ministre de l'environnement entre 2014 et 2017. Elle y évalue notamment les décisions prises par le chef de l'État telles que la hausse des impôts, la loi travail ou encore la réforme territoriale. Toutefois, les ambitions de Royal risquent de ne pas correspondre aux attentes des français, qui en 2017 ont justement signifié leur besoin de renouveau en élisant à la présidence un « inconnu » qui n'avait jamais été élu à aucun poste officiel par le passé. F. M.

Corée du Nord

Pyongyang dissimule des bases de missiles

La Corée du Nord possède au moins 13 sites secrets de missiles balistiques mobiles à capacité nucléaire, selon une étude publiée lundi alors que l'initiative de politique étrangère phare de Donald Trump patine. Le président américain avait estimé que son sommet historique de juin avec le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un avait ouvert la voie à la dénucléarisation de Pyongyang, désamorçant des tensions qui avaient mené les deux pays au bord du conflit. Depuis le sommet de Singapour, le Nord a renoncé à ses essais balistiques et nucléaires, démantelé un site de tests de missiles et promis, si les Etats-Unis acceptent de faire des concessions, de démonter son principal complexe nucléaire. Mais les chercheurs du Center for Strategic and International Studies (CSIS), un cabinet d'études de Washington, ont localisé 13 sites de missiles non déclarés par le gouvernement, ajoutant qu'ils pourraient être au nombre de 20. « Ce n'est pas comme si ces bases avaient été gelées », a expliqué Victor Cha, responsable du programme nord-coréen du CSIS au New York Times, le premier à faire état de l'étude sous un titre évoquant

la « grande tromperie » de Pyongyang. « Le travail continue ». « Tout le monde a peur que Trump accepte un mauvais accord », a prévenu M. Cha. « Ils nous donnent un seul site de tests, ils démantèlent quelques autres trucs, et en échange, ils obtiennent un accord de paix. » Mais les analystes comme Séoul ont minimisé la portée de cette étude, soulignant que l'existence de ces installations étaient connues depuis des années et que Pyongyang n'avait jamais offert de les démanteler. Selon les chercheurs du CSIS, les bases de missiles sont éparpillées à travers le pays dans des tunnels forés dans des régions montagneuses. Les infrastructures sont conçues de façon à permettre la sortie rapide de lanceurs mobiles de missiles et leur évacuation sur des sites de tir. Les bases renfermant des armements stratégiques tels que les missiles intercontinentaux (ICBM) sont situées au fin fond de la Corée du Nord. Les missiles de portée intermédiaire, capables selon la presse de frapper le Japon et la Corée du Sud, sont déployés à l'intérieur d'une ceinture de 90 à 150 kilomètres de large au nord de la Zone démilitarisée (DMZ) qui

divise la péninsule. Les missiles à plus courte portée sont installés dans une ceinture tactique située entre 40 et 90 kilomètres de la DMZ. L'étude s'appuie sur des sources au sein du renseignement de plusieurs pays, des déclarations de transfuges nord-coréens, des données accessibles en ligne et des images satellites. « Je ne vois rien de frappant, pas vraiment d'informations nouvelles », a commenté Daniel Pinston, professeur à l'université Troy de Séoul, ajoutant que le site Sakkanmol décrit par l'étude est « connu de longue date, au moins depuis 20 ans ». Le CSIS explique que ce site se trouve à moins de 150 km de Séoul. Vipin Narang, du MIT, a tweeté : « M. Kim a littéralement ordonné la production de masse de missiles balistiques le jour de l'an 2018. Il n'a jamais proposé d'arrêter leur production, et encore moins d'y renoncer. » « Parler de tromperie » est fallacieux, poursuit-il. « Il n'y a pas d'accord à violer ». La présidence sud-coréenne a déclaré que les services de renseignement sud-coréen et américain étaient déjà au courant des informations contenues dans le rapport. La base de Sakkanmol « n'a rien à voir avec les ICBM ».



Musée national d'art moderne contemporain d'Alger

Le patrimoine pictural à l'honneur

■ Le Musée national d'art moderne et contemporain (MAMA) accueille, jusqu'à la fin de l'année en cours, une exposition intitulée «Le patrimoine pictural» qui met en valeur les œuvres de plusieurs artistes algériens, à l'image de M'hamed Issiakhem, Lazhar Hakkar, Rachid Djemai, Kamel Nezzar ou encore Zoubir Hellal. Cette exposition qui se veut un espace de découverte, est aussi une occasion pour revisiter le parcours et le talent d'artistes algériens à travers les temps.

Par Abia Selles

Les œuvres de plusieurs artistes algériens sont à revisiter au Musée national d'art moderne et contemporain (MAMA) jusqu'à la fin de l'année courante. C'est dans le cadre d'une exposition intitulée «Le patrimoine pictural» que des œuvres d'artistes qui ont marqué l'histoire culturelle de notre pays sont exposées au public, à savoir M'hamed Issiakhem, Lazhar Hakkar, Rachid Djemai, Kamel Nezzar, Zoubir Hellal et autres. Le but majeur de cette exposition n'est pas seulement de découvrir les œuvres les plus connues de ces artistes, mais aussi de sensibiliser le public algérien sur l'histoire artistique de notre pays et les personnes qu'ils l'ont marquée. Cette exposition, qui revient sur différents thèmes, raconte l'Algérie, son art, son histoire et

représente les différentes époques de son histoire. D'ailleurs, le catalogue de cette exposition ressemble à un livre d'histoire artistique plein d'illustrations et d'originalité. Pour le public qui n'est pas toujours nombreux à ce musée, cette exposition «est un voyage dans l'histoire de l'art en Algérie et c'est malheureux que les élèves des écoles ne viennent pas les photos des artistes de l'époque et qui peuvent donner des merveilleuses idées aux enfants», ajoute notre interlocutrice. Il est à rappeler que le Musée national d'art moderne et contemporain (MAMA) propose à chaque fois des expositions mettant en valeur la richesse culturelle et artistique de notre pays ainsi que le talent et la créativité de nos artistes dans les différentes disci-



plines. L'établissement, selon ses responsables, œuvre à

encourager les jeunes artistes tout en revenant à chaque fois

sur des artistes qui ont laissé leur empreinte dans l'histoire de l'art en Algérie et à l'étranger.

A. S.

Colloque international sur Saint-Augustin et l'émir Abdelkader

Les valeurs défendues par les deux hommes en débat

Le colloque international sur les dimensions universaliste et humaniste dans les vies et parcours de Saint-Augustin et de l'émir Abdelkader, organisé lundi à Annaba, est une opportunité pour «un regard approfondi et la communication des valeurs du vivre ensemble défendues par les deux hommes», a considéré l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara.

Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du colloque, l'ambassadeur d'Italie en Algérie a indiqué que «l'histoire témoigne des efforts de l'Algérie durant des périodes historiques espacées en faveur des

valeurs de paix et du vivre ensemble».

Les empreintes de ces deux figures algériennes universelles, Saint-Augustin et l'émir Abdelkader, s'inscrivent, a-t-il ajouté, dans cette optique et invitent «à actualiser les messages humanistes modernes et enrichir le dialogue interculturel à l'échelle méditerranéenne et mondiale».

Le diplomate a estimé que jeter des ponts du dialogue interculturel entre les deux rives de la Méditerranée «est une des voies pour contrer la montée de l'extrémisme, faire triompher les valeurs de la tolérance et promouvoir les valeurs humaines à

l'heure de la mondialisation», rappelant que les efforts de l'Algérie ont conduit à consacrer le 16 mai Journée mondiale du vivre ensemble.

Tenue au théâtre régional Azzedine-Medjoubi, la rencontre a abordé les traits communs entre les deux hommes qui constituent des modèles universaux du dialogue des cultures et de la diffusion de la culture de la paix et du respect de l'autre.

Dans sa communication, Mohamed Taïbi, chercheur en anthropologie, a souligné que ces deux figures universelles que le sol de l'Algérie a rassemblées en deux phases éloignées,

ont eu «un impact profond sur la consécration effective des valeurs de l'humanisme».

Il a également estimé que les deux hommes ont en commun l'ouverture sur le monde, le respect de l'autre et l'attachement à la terre et à sa défense.

De son côté, la secrétaire générale de la Fondation Emir Abdelkader, Zehour Boutaleb, a mis l'accent sur l'importance de la rencontre pour faire connaître la pensée universelle de l'émir Abdelkader et ses contributions à «promouvoir le droit à la vie et à lui donner une dimension humaniste et universelle».

L. B.

Bande dessinée américaine

La légende Stan Lee n'est plus

Stan Lee, le scénariste américain qui a notamment créé pour l'éditeur Marvel Comics des personnages iconiques comme Spider-Man, les X-Men ou Hulk, s'est éteint lundi à l'âge de 95 ans, selon plusieurs médias américains.

Stan Lee est mort lundi matin dans un hôpital de Los Angeles selon TMZ et le Hollywood Reporter. «Mon père aimait tous ses fans», a déclaré sa fille J.C. à TMZ.

Dans les années 60, avec Marvel, il a révo-

lutionné le «comic-book», la bande dessinée américaine, et par répercussion la culture populaire mondiale. Ses personnages, de Iron Man à Black Panther, sont devenus les figures de proues de l'industrie cinématographique américaine et ont fait rêver plusieurs générations de fans. Ce New-Yorkais, fils d'immigrés roumains, a commencé à travailler pour Timely Comics, l'ancêtre de Marvel, en 1939. Il a su donner au genre super-héroïque un nouveau souffle, en

créant des personnages dont les pouvoirs étaient contrebalancés par un humanisme poignant, assurant leur popularité auprès d'un public capable de s'identifier.

Connu pour ses lunettes de soleil et son pull vert, il s'était assuré une popularité sans faille auprès des fans de bande dessinée et de «pop culture». Le grand public le reconnaissait grâce à ses apparitions dans les films Marvel.

R. C.

Journées nationales du théâtre pour enfants

Premières en décembre à Oran

Le théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO) accueillera en décembre prochain la première édition des Journées nationales du théâtre pour enfants, a-t-on appris lundi du directeur de cette structure culturelle. L'événement qui est programmé du 20 au 29

décembre a pour objectif de «faire connaître au jeune public oranais des productions récentes issues de différents théâtres du pays», a précisé à l'APS Mourad Senouci. Cette première édition verra la participation de troupes professionnelles représentant sept établissements publics, à

savoir les théâtres d'Alger (TNA), Béjaïa, El-Eulma, Guelma, Mostaganem, Oran et Sidi Bel-Abbès, a indiqué M. Senouci. Ces journées artistiques, coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver, feront assurément la joie de nombreux enfants et de leurs familles en leur faisant découvrir

les toutes dernières créations des structures citées. Le TRO participera à cette occasion avec deux productions, dont le spectacle de marionnettes «Pinocchio», adapté et mis en scène par Kada Bensmicha, qui sera joué à l'inauguration et à la clôture de l'événement.

F. H.

AGEND'ART

Ezzou'Art galerie

Jusqu'au 15 novembre :
Exposition intitulée «Peintures marines».

Galerie d'art Le Paon (Centre des arts de Riadh El-Feth, niveau 104, Local 1B 32, El-Madania, Alger)

Jusqu'au 24 novembre :
Exposition collective d'arts plastiques, avec les artistes Moussa Bourdine, Djanet Dahel, Moncef Guita, Mohamed Laraba, Yasmine Saadoun, Karim Sergoua, Abdelhadi Talbi et Soupçon d'Art.

Théâtre Municipal d'Alger-Centre

Mercredi 14 novembre :
Dans le cadre du programme culturel Italia culture mediterraneo, l'ambassade d'Italie et l'Institut culturel italien d'Alger présentent un spectacle de la pièce théâtrale «Ali Bitchin». Pour l'amour d'une princesse», une adaptation du livre éponyme de Riccardo Nicolai.

Galerie d'art Dar EL-Kenz Du 17 novembre au 1^{er} décembre :

Exposition «Safar» de l'artiste Samia Skenazene. Vernissage le samedi 16 novembre, à partir de 14h.

Librairie Média-Plus (Constantine)

Samedi 17 novembre :
Rencontre-débat-signature avec Maïssa Bey, auteure du roman «Nulle autre voix» (Barzakh, Alger, 2018).

Musée national public des beaux-arts (El Hamma, Alger)

Jusqu'au 19 novembre :
2^e Salon de l'art de la céramique, placé sous le thème «Les mains d'Algérie» (participation de 29 céramistes).



OGC Nice Youcef Atal s'illustre encore

LE DÉFENSEUR international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, auteur d'une belle prestation et du but de la victoire en déplacement de son équipe chez l'Olympique de Nîmes (0-1) pour le compte de la 13^e journée du Championnat de France, a été retenu dans l'équipe-type de la semaine. Le latéral droit de 22 ans, formé au Paradou AC, est le seul joueur algérien à figurer dans ce «onze idéal», publié chaque semaine par le journal *L'Equipe*. Autre distinction pour l'ancien Paciste, le titre honorifique de «meilleur joueur niçois du match», son quatrième en seulement six titularisations

sous le maillot Rouge et Noir. Atal figure également parmi les 25 joueurs convoqué par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour le match contre le Togo, entrant dans le cadre des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019). Une rencontre comptant pour la 5^e journée de ces éliminatoires, prévue le 18 novembre courant, au Stade Municipal de Lomé (16h00), et que les Verts ont commencé à préparer à partir de ce lundi, puisqu'ils sont entrés en regroupement au Centre technique national de la FAF à Sidi-Moussa (Alger).

Mondiaux de Karaté-do Mesdoui très content pour Lamia Maâtoub

LA MÉDAILLE de bronze obtenue par Lamia Maâtoub (kumité/-68 kg) aux Mondiaux de karaté-do clôturés dimanche à Madrid (Espagne), constitue un résultat «très satisfaisant», a indiqué lundi le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAK), Slimane Mesdoui, estimant que l'arbitrage a joué un mauvais tour aux représentants algériens. «Franchement, nous sommes très satisfaits de la médaille de bronze obtenue par l'athlète Maâtoub. Malgré l'agressivité et le niveau technique très élevé, elle a réalisé un résultat très positif», s'est félicité le patron de la FAK dans une déclaration à l'APS. Lamia Maâtoub a décroché le bronze après son succès contre la Bélarusse Maria Aliakseyava (2-1), samedi lors de la petite finale. Avant le départ de la délégation algérienne pour Madrid, Mesdoui avait affirmé que l'Algérie visait trois podiums en terre espagnole. «Nous étions très optimistes et nous visions trois médailles à Madrid, vu les résultats positifs obtenus par nos athlètes lors des différentes échéances internationales mais malheureusement l'arbitrage nous a joué un mauvais tour. Par exemple, Hocine Daïkhi n'était pas loin du podium mais l'arbi-

trage a vu autrement», a-t-il tenté de se justifier. Daïkhi (+84 kg), champion méditerranéen 2018, a été éliminé dès le deuxième tour après sa défaite face à Herolind Nishevci (3-4) qui a évolué sous drapeau de la Fédération mondiale de karaté, rappelle-t-on. Selon Mesdoui, ces Mondiaux ont permis à la FAK de former une «bonne équipe» en vue des prochaines échéances, notamment les Jeux Olympiques de Tokyo (JO-2020). «Le plus important, c'est que nous avons formé une équipe qui a du potentiel. Elle va continuer à travailler pour préparer les prochains Championnats du monde et les JO-2020 qui restent notre objectif. Je profite de l'occasion pour remercier le ministère de la Jeunesse et des Sports qui a débloqué une aide financière à cet effet», a conclu Mesdoui. Au classement final de la compétition, l'Algérie, qui a participé au rendez-vous de Madrid avec 18 athlètes dont huit dames, s'est contentée de la 19^e place. Selon les organisateurs, quelque 1 400 karatékas de 132 pays dont une quarantaine de nations africaines, ont pris part aux Mondiaux-2018, ce qui constitue un record, poussant la Fédération mondiale à rallonger la compétition d'un jour.

Fédération algérienne de boxe L'AG électorale ajournée

L'ASSEMBLÉE générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de boxe (FAB), initialement prévue le samedi 17 novembre au Complexe sportif de Sveltess à Chéraga (Alger), a été reportée à une date ultérieure, a appris lundi l'APS de l'instance fédérale. «L'AG électorale a été finalement reportée à la demande de la Fédération internationale de boxe (AIBA) qui nous a sommés de respecter les délais exigés par les règlements, à savoir un mois après la validation de la liste des candidats. Nous allons envoyer mardi à l'AIBA la liste des candidats retenus pour le poste de président ainsi que les statuts intérieurs de la FAB», a déclaré le porte-parole de la FAB, Lyon Latreche. Quatre candidats sont

en lice pour le poste de président : Laâzizi Athmane, président de la Ligue de Boumerdès, membre fédéral et arbitre international, Abdellah Bessalem, ex-président de la FAB, Erouane Nacer, membre fédéral et président de la Ligue de Tizi-Ouzou et Draa Abdeslam, ancien président de la FAB. Sept candidats étaient en lice pour le poste de président, mais la commission de candidatures, présidée par Abdelkader Arbach, avait rejeté les dossiers de Sadi Nabil, ex-président de la FAB, Ferhat Fazil, représentant de la Ligue de Naâma et Zitouni Keddour, représentant de la Ligue d'Oran.

Equipe nationale Les Verts entament les choses sérieuses

■ Le stage de l'équipe nationale a donc débuté avec un effectif au complet au Centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa.



Les joueurs travaillent d'arrache-pied

Par Mahfoud M.

Q u'il s'agisse des joueurs professionnels évoluant à l'étranger ou ceux du championnat de Ligue 1 Mobilis, tout le monde était présent lors de la première séance qui s'est déroulée au centre qui accueille les entraînements des différentes sélections nationales préparant les grands rendez-vous. Il faut savoir que le coach national, Djamel Belmadi, avait interdit aux deux joueurs de l'USM Alger, Meziane et Chitta, de jouer le match en retard avec leur équipe face au MCO, considérant que tous les joueurs devraient être

présents pour cette première séance qui devait avoir lieu à Sidi Moussa. Les deux usmistes ont dû revenir à Alger après s'être déplacés la veille avec l'équipe, pensant pouvoir rejoindre le CTN durant la soirée. Pour la première séance qui s'était déroulée à Sidi Moussa, le coach des Verts avait programmé un travail en salle. Les joueurs de l'EN ont procédé à des tours de terrain et du jeu avec ballon. Trois gardiens étaient à l'entraînement attendant l'arrivée de M'bolhi qui jouait hier. Pratiquement, tous les joueurs qui évoluaient sur les terrains européens vendredi et samedi étaient présents à l'appel. Le programme tracé par le

sélectionneur national devrait être respecté avec quatre autres séances au niveau du Centre de Sidi Moussa avant de rejoindre la capitale togolaise, Lomé, vendredi prochain, pour s'acclimater avec l'environnement où se déroulera le match comptant pour la cinquième et avant-dernière journée des éliminatoires de la CAN 2019. Les Algériens doivent négocier comme il se doit ce match pour s'assurer la qualification à la phase finale et éviter toute mauvaise surprise avant le dernier match qu'abritera le stade Mustapha-Tchaker de Blida face à la Gambie.

M. M.

Ligue professionnelle de football L'audience de Mellal reportée au 19 novembre

L a audience du président de la JS Kabylie Chérif Mellal devant la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), initialement prévue pour ce lundi, est reportée au 19 novembre prochain à 11h00, a indiqué l'instance chargée de la gestion de la compétition sur son site officiel. Selon la même source, la Commission de discipline a enregistré la demande de report de l'audience du premier responsable de la JSK. Ladite demande a été déposée lundi par la direction de la JSK

au niveau de la LFP, précise la même source. Le président de la JSK était convoqué pour la séance de la commission de discipline de la LFP de ce lundi 12 novembre, afin de s'expliquer sur ses déclarations aux médias. Mellal avait violemment contesté le report du match de son équipe contre l'USM Alger (défaite : 1-0), critiquant le président de la LFP Abdelkrim Medour et sa gestion dans les différents organes de presse. Par ailleurs, la commission de discipline a sanctionné le gar-

dien de l'USM Alger, Zemmamouche Mohamed Lamine, d'un match de suspension pour «contestation de décision», purgé ce lundi en déplacement face au MC Oran (0-0) en mise à jour de la 14^e journée. Le portier algérois s'est vu également infliger 30 000 DA d'amende. Quatre autres joueurs ont écopé de la même sanction, il s'agit de Dahar Merouane (MO Bejaia), Zeghba Moustapha (ES Sétif), Rebiai Miloud (ES Sétif), et Zerara Toufik (CA Bordj Bou Arréridj).

Ligue 1 Mobilis (14^e journée) L'USMA accroche le MCO

L'USM ALGER a conforté sa position en tête du classement de Ligue 1 de football, en tenant en échec le MC Oran chez lui (0-0) ce lundi au stade Ahmed-Zabana, comptant pour la suite de la 14^e journée du championnat. Avec ce résultat, l'USMA enchaîne un 10^e match sans défaite, alors que son dernier revers remonte au 1^{er} septembre dernier sur le terrain de la JS Saoura (3-0). Le club algérois, qui compte provisoirement 7 points d'avance sur son dauphin la JS Kabylie, compte un match en retard à disputer à domicile face à l'ES Sétif le 29 novembre. De son côté, le MC Oran monte à la 6^e

place au classement général (18 points). En ouverture de cette 14^e journée, disputée le week-end dernier, la JS Saoura s'est emparée provisoirement de la 3^e place du classement grâce à sa victoire en déplacement face à l'ES Sétif (1-0), alors que le CR Belouizdad a quitté la lanterne rouge en disposant largement à domicile du MO Béjaia (4-1). Le CS Constantine, sans l'entraîneur Abdelkader Amrani démissionnaire, continue de manger son pain noir en se faisant accrocher à domicile face au DRB Tadjenanet dans un match épique (3-3).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Métro d'Alger

Inauguration de deux nouvelles stations

DEUX nouvelles stations du métro d'Alger, «Ali-Boumendjel» (Alger-Centre) et «Gué de Constantine» (Kouba), ont été inaugurées hier par le ministre des Transports et des Travaux publics, Abdelghani Zaalane. Munie de quatre accès, la station «Ali Boumendjel» relie la station «Grande-Poste» à celle de la «Place des Martyrs». Quant à la

station «Gué de Constantine», munie de deux accès, elle relie la station «Les ateliers» à celle de «Ain Naadja». Par ailleurs, le ministre a annoncé que les locaux commerciaux situés au sein du métro d'Alger seraient mis aux enchères à partir de la semaine prochaine afin d'offrir plus de services aux usagers de ce moyen de transport. R. N.

Tizi Ouzou/ Makouda

Des habitants de Attouche protestent et exigent une visite du wali

DES HABITANTS du village Attouche, dans la commune de Makouda (20 km au nord de Tizi Ouzou), ont protesté hier contre la non prise en charge des revendications liées aux conditions de vie dans leur localité (routes, gaz naturel, infrastructures et autres). Ils ont procédé à la fermeture des sièges de la mairie et de la daïra avant de se rendre au chef-lieu de wilaya pour observer un sit-in devant la cité administrative. Regroupés sous la coordination des comités des villages de Tigoulamine, Sliha, Tazarourt, Ihadaden, Ait Ouazene, Agrouni Bouaklane, Aïn Larbaa, Ilassounene, Izaroukene, Tassedart, Maachera, Issiakhene, Hadouda et Mamoura, les habitants dénoncent, dans un communiqué rendu public la veille de leur action, le «manque flagrant de toutes les infrastructures de développement», «des projets à l'arrêt depuis plusieurs années», avant de rappeler que «malgré les tentatives multiples pour revendiquer et alerter les autorités, aucune issue n'a vu le jour et la région continue de vivre dans l'oubli, cumulant des promesses non tenues de prise en charge de tous les problèmes de la localité». Dans le même document, les représentants des habitants soulignent que la



population s'était prononcée à l'unanimité pour passer aux actions de protestation d'hier au cours d'un meeting tenu le 9 novembre dernier, à savoir une journée de grève générale dans la localité d'Attouche et la fermeture des sièges de la mairie et de la daïra de Makouda appuyée par un sit-in devant le siège de la wilaya pour exiger la sortie sur le terrain du wali et la prise en charge de tous les problèmes posés. A en croire des sources proches des protestataires, le wali de Tizi Ouzou aurait pris l'engagement de se rendre dans leur localité le 22 novembre prochain afin de s'enquérir de leurs préoccupations.

Hamid M.

Tizi Ouzou/ Zones industrielles

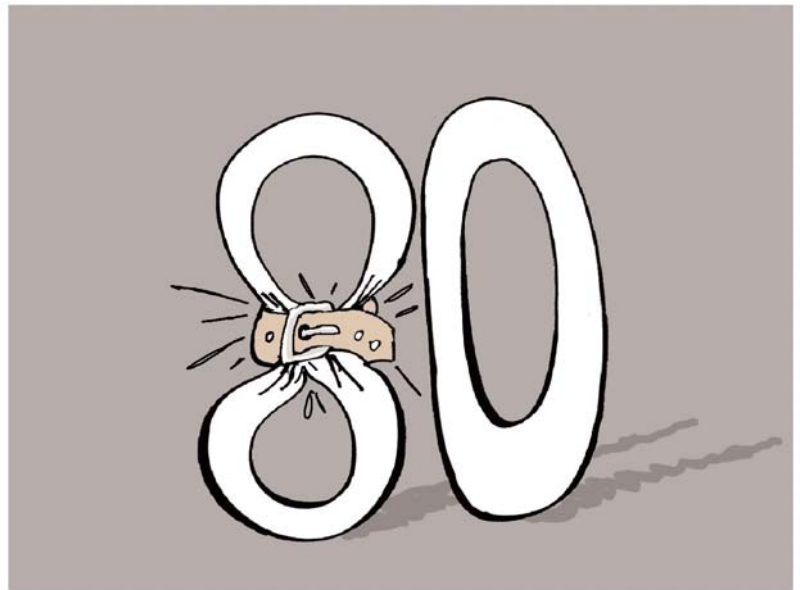
Près de la moitié des bénéficiaires de terrain n'ont pas lancé leur projet

PLUS de 44% des investisseurs bénéficiaires de terrain n'ont pas lancé leurs projets à Tizi Ouzou, a révélé, hier, le secrétaire général de la wilaya, Azzedine Tibourtine. Intervenant à l'ouverture des travaux d'une rencontre avec les investisseurs et industriels implantés dans les zones industrielles de la wilaya de Tizi Ouzou, le représentant du wali a révélé que pas moins de 952 lots ont été créés dans ces zones, dont 809 ont été attribués. Mais seuls un peu plus de 23% des projets sont entrés en

activité, 21% en cours de réalisation, 0,7% des projets sont achevés mais non opérationnels et plus de 3% sont à l'arrêt. Le SG de la wilaya a saisi l'occasion pour inviter les investisseurs de projets non encore lancés à entamer les travaux de réalisation dans les meilleurs délais ou les restituer, sous peine de procéder à l'annulation des attributions pour les mettre à la disposition de porteurs de projets dont le nombre s'élève à 1 300.

H. M.

Le prix de pétrole au dessous 80 dollars



Loumis

Djalou@hotmail.com

Micro-entreprises Ansej en difficulté

Un nouvel échéancier de remboursement mais pas d'effacement

■ Contrairement à ce qu'espéraient les jeunes promoteurs de micro-entreprises en difficulté dans le dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), tout effacement de dettes contractées auprès des banques est à écarter. En revanche, ils pourront bénéficier d'un nouvel échéancier pour le remboursement de leurs dettes.

Par Louiza Ait Ramdane

Invité de la Radio nationale, la directrice générale de l'Agence, Samira Djaïder, écarte tout effacement de ces dettes. «Ceux qui n'ont pas pu apurer les dettes contractées auprès des banques peuvent bénéficier d'un échéancier de remboursement afin de pouvoir pérenniser leurs activités», a assuré la responsable sur les ondes de la Radio nationale, excluant par ailleurs tout effacement de ces dettes. Elle a souligné, par la même occasion, que des jeunes promoteurs en butte à des difficultés de remboursement «avaient bénéficié d'un effacement des pénalités de retard et des intérêts cumulés». L'invité de la radio relève que cette décision avait permis à 160 000 promoteurs de rembourser leurs dettes auprès des banques. Pour faire face à leurs difficultés financières et afin de rembourser leur dette, la responsable fait savoir que 21 000 promoteurs ont fait appel au Fonds de garantie pour surmonter les difficultés de remboursement. Le nombre total de jeunes entrepreneurs confrontés à des difficultés de remboursement qui ont déposé des dossiers auprès de ce Fonds se chiffre à quelque 30 000 personnes.

Sur un autre registre, la directrice générale de l'Ansej a évoqué des financements qui n'ont pas eu les résultats escomptés

dans certains secteurs, plaidant ainsi pour un meilleur ciblage des activités porteuses et créatrices d'emplois.

Elle a souligné, dans ce sens, que des micro-entreprises avaient été financées et lancées dans certains secteurs, mais se sont avérées inadaptées, créant même une saturation de l'activité comme ce fut le cas dans le transport de voyageurs dans les milieux ruraux et urbains. La première responsable de l'Ansej a souligné, à cet effet, que la priorité a été accordée depuis aux secteurs les plus porteurs à l'instar de l'agriculture et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et celui de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche ont récemment installé un

groupe de travail chargé de l'élaboration d'un programme visant l'encouragement de jeunes et le renforcement de leur participation aux activités agricoles, à travers la création de micro-entreprises dans le domaine agricole, au titre de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et de l'Ansej. Ce groupe de travail s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des recommandations issues des Assises nationales sur l'agriculture pour accorder davantage d'intérêt à la formation dans le domaine agricole et ses filières dans les systèmes universitaire et de formation, ainsi qu'aux dispositifs de soutien à l'emploi de jeunes en orientant leurs efforts vers le secteur agricole.

L. A. R.

Oran

Arrestation de quatre «organisateurs» de harga

DES ÉLÉMENTS de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bousfer (Oran) ont arrêté, dans la nuit de lundi à mardi, quatre «organisateurs» de voyage de harraga, a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Lors d'une patrouille des éléments de cette brigade au niveau de la plage de Borno, ces individus ont été surpris au moment où ils préparaient une

opération d'émigration clandestine par voie maritime. Sur place, les gendarmes ont saisi un zodiac et huit bidons d'essence de 20 litres chacun, a-t-on précisé de même source. Les mis en cause ont été transférés au siège de la brigade de la Gendarmerie nationale de Bousfer où ils feront l'objet d'une enquête.

Hani Y.